

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 27/2019 Semaine du 11 juillet au 18 juillet 2019

● ALERTE SÉCHERESSE

Par arrêté préfectoral n°19-01246 du 4 juillet 2019, le département est classé en alerte sécheresse jusqu'au 30 septembre 2019 et des mesures de restriction d'eau ont été imposées.



LE SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE VOUS DEMANDE DE SUIVRE LES PRESCRIPTIONS DE RESTRICTION SECHERESSE

LE DEPARTEMENT CLASSE EN **ALERTE SECHERESSE** JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2019



Interdiction d'arrosage des jardins de 10h à 18h



Interdiction remplissage piscine, étang, mares ...



Interdiction lavage des voitures



Interdiction lavage de la voirie, d'utilisation des poteaux d'incendie (sauf pour urgence)



Interdiction des fontaines



Interdiction arrosage aire de jeu, terrain de sport de 10h à 18h

● COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE THIERS DORE ET MONTAGNE À COURPIÈRE (CLECT)

Compte tenu du refus de la CLECT du 4 juillet 2019 de prendre en compte quelques revoitures ou charges de centralité supplémentaires pour tenir compte de l'état de certains bâtiments détransférés (amiante, défauts d'isolation, chaudière en fin de vie, normes électriques, AD'AP, Commission de sécurité...) et du cumul des détransferts à Courpière en 2018 et 2019 (2 gymnases, 2 écoles, 1 parking, 1 pont bascule, 1 poste, 1 gendarmerie), le Conseil Municipal du 8 juillet 2019 s'est abstenu unanimement sur la délibération 2019 approuvant les montants définitifs des attributions de compensation 2018 et 2019, mais la CLECT est souveraine et les montants s'appliquent malgré tout.

● VENTE DE QUELQUES LOGEMENTS DE L'OPHIS

Suite aux décisions gouvernementales concernant les bailleurs sociaux, le Conseil d'Administration de l'OPHIS a validé la mise en vente d'une partie de son patrimoine pour la période 2019 – 2025.

Cette liste est soumise à la commune d'implantation et aux collectivités qui ont accordé des garanties d'emprunt au moment de la construction.

La Commune a deux mois pour émettre son avis.

L'OPHIS exclut la vente de logements dégradés pouvant nécessiter des travaux importants et s'engage à respecter le droit au maintien dans les lieux des locataires qui ne souhaiteraient pas se porter acquéreur.

Ce procédé de vente est pourtant contestable puisqu'il est censé renflouer les caisses des bailleurs sociaux et leur permettre de construire et de réhabiliter leur parc ancien, alors que c'est l'aide à la pierre et à la réhabilitation que l'État devrait leur apporter.

Ce projet est discutable puisque les locataires de l'OPHIS n'auront pas forcément les moyens de cette acquisition alors que certains ont déjà du mal à assumer leur simple loyer. Cela ne risque pas d'apporter les moyens prétendument attendus à l'OPHIS !

Suite page 2 ➡

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Non communiquées

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de

ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : DENIS: 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou

04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

ADMIR-ABRI, 14 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78

RAMPE Thiers Dore et Montagne – Antenne de Courpière – 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

Permanences : lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3^{ème} lundi du

mois : motricité de 10h à 11h).

Ateliers d'éveil sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h

● **Dans les locaux sociaux** (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)

MISSION LOCALE :

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

SOLHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les lers mercredis/mois, de 13h à 15h et les 3^{èmes} mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32**

CPAM : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.

OPHIS : **OPHIS** : Le 1^{er} mardi de chaque mois de 10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

CAF : **Permanence tous les mercredis** de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

● Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA,

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 -

Tél : 04.73.43.75.84

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1^{er}, 4^{ème} vendredi à partir de 8h30 et le 2^{ème} vendredi à partir de 13h30.

● **CARSAT Auvergne** : contact téléphonique au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ÉTAT-CIVIL

Tous nos vœux de bonheur à :

Florian DOUPEUX et Julie GUEUGNOT unis le 6 juillet 2019.

Toutes nos condoléances à la famille de Renée GAUDONPILLAIRE décédée le 3 juillet 2019.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, **Christiane SAMSON**, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

Marc DELPOSEN, Délégué au numérique reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : **Boussuge J. Chalus N. Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H. Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillat G. Sester S. Vincent I.** (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat, Xavier Gosse, Eric Boissadie, Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro : les mardis de 10h à 11h30
Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers Départementaux a lieu : **Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.**

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h
Mercredi et vendredi : 14h—18h
Samedi 10h-12h

CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30
fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

● VENTE DE QUELQUES LOGEMENTS DE L'OPHIS (SUITE)

Cela est aussi contestable dans la mesure où le nombre de logements sociaux à la disposition des mal logés diminue d'autant (c'est ainsi que par exemple à Sermentizon, en acceptant, la Commune se serait retrouvée sans aucun logement social) !

Autre risque, la création de copropriété dégradée si les nouveaux propriétaires n'ont pas les moyens d'entretenir les parties communes.

Ce n'est pas le cas à Courpière puisqu'il s'agit de pavillons situés rue des Roses au nombre de 25, dont 17 ont déjà été vendus et avec seulement 8 logements individuels proposés à la vente.

Le Conseil Municipal du 8 juillet 2019, considérant l'ensemble de ces éléments du contexte courpiérois, a émis un avis favorable à ces ventes limitées à quelques pavillons.

● TRAVAUX SUR LA RD 906

Le Département nous informe que les travaux concernant la sécurisation de la paroi rocheuse aux abords de la RD 906, au niveau de Giroux-Vieux, sur la Commune d'Augerolles, ont débuté le 25 mars dernier.

Ces travaux initialement prévus pour une durée de 3 mois doivent se prolonger jusqu'à la fin du mois de juillet 2019, en raison de contraintes géologiques et topographiques qui engendrent des difficultés et vont conduire à une prolongation du délai des travaux. Ainsi la fermeture de la RD 906 et la mise en place de la déviation par les RD 42 et RD 314 par Augerolles durant cette période est maintenue.

● ÉCLAIRAGE PUBLIC

En raison de l'orage, certains quartiers sont privés d'éclairage public. Les réparations seront effectuées dans les meilleurs délais par l'entreprise SCIE.

● DES SCOUTS AU TRAVAIL

Un groupe de scouts d'Europe venus d'Ile de France séjourne dans notre région et s'intéresse à notre patrimoine. Ils souhaitent participer à la restauration du petit patrimoine de notre commune et vont nettoyer « la Croix de mission » du 15 au 18 juillet avec l'aide des services techniques. Merci à eux !

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La permanence de Courpière est ouverte jusqu'au 13 juillet 2019 puis à compter du 20 août 2019 (Fermeture du 15 juillet au 18 août 2019). Il est possible aux allocataires d'accéder à des informations et d'effectuer des démarches sans avoir à se déplacer sur le site www.caf.fr. IL est également possible de contacter la caisse au **0810 25 63 10 24 – 24h/24 et 7j/7** pour des informations générales et de 9h à 12h et de 13h à 16h30 pour contacter un agent.

● LAC D'AUBUSSON

Le traditionnel feu d'artifice sera tiré au lac d'Aubusson le samedi 20 juillet 2019 à 22h00.



● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

◆ **Vente de livres du 2 juillet au 2 août**
aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Tarif unique : 0,50 € le livre



Vous recherchez un logement ?

L'OPHIS vous propose des logements T3 neufs : Résidence Soleil - Rue Abbé Dachet à Courpière.
Proche du centre ville et des commerces.

La Résidence Soleil vous propose des logements adaptés à la perte d'autonomie

(Gardien, interphone, ascenseur, douche, chauffage compris ...). Loyer T3 (2 chambres) 465 €/mois (charges comprises)
Livraison prévue en janvier 2020.

Contactez nous pour plus de renseignements au 04.73.41.16.16 ou cchabrier@ophis.fr

● **ECOLE SAINT-PIERRE : INSCRIPTIONS ANNEE 2019/2020**

RAPPEL

Semaine de 4 jours
2 classes maternelles, enfants inscrits à partir de 2 ans (nés en 2017 pour la rentrée de septembre 2019)
5 classes primaires / 1 regroupement d'adaptation
Anglais dès la maternelle, EPS, Musique...

ORGANISATION

Accueil des enfants le matin à partir de 7h15
Etude et garderie le soir jusqu'à 18h15
Les inscriptions pour la rentrée 2019 continuent au
04-73-53-15-35 auprès de **Mme DELORD**, chef d'établissement de l'école, ou primaire@institution-saint-pierre.fr

Infos Associatives

● **COMITÉ CANTONAL F.N.A.C.A**

Cérémonies du dimanche 14 juillet :

Aubusson à 9h - Vollore-Ville à 10h - Augerolles à 11h30

Réunion du Comité Cantonal : vendredi 26 juillet 2019 à 14h30, salle Espace Coubertin à Courpière.

● **AMAP DE LA DORE**

MANGEZ AUTREMENT, VENEZ DECOUVRIR L'AMAP DE LA DORE, A COURPIERE

L'AMAP* de la Dore est une association qui regroupe, 14 producteurs de produits locaux et Bio et des adhérents qui leur commandent les produits de leur choix.

Cette structure permet la solidarité entre producteurs et consommateurs, des commandes garanties aux producteurs et des prix indépendants de la concurrence.

Notre fonctionnement : les adhérents commandent les produits qu'ils veulent pour une période de 6 mois, avec des livraisons aux dates choisies, puis viennent chercher ces produits en un seul lieu.

Les distributions ont lieu tous les vendredis de 18h30 à 19h30, salle Livradois à côté de la bibliothèque municipale à Courpière.

Venez nous rencontrer et voir les produits au cours des distributions.

Liste des produits proposés par les producteurs partenaires de l'AMAP de la Dore :

Fermes, établissements	produits	localités
Ferme des pics et piques	Agneau	63, Olmet
Ferme de Fontrubleau	Volailles, huiles	42, Crémeaux
Domaine d'Aubeyrat	Porc	63, Buron
Brasserie Fornabera	Bière, limonade	63, Saint-Amant-Roche-Savine
Domaine de Puissauve	Vins	63, Sermentizon
BIOVERGER de PIOCEL	(Œufs, fruits, jus de fruits, compotes et cidre	63, Sauviat
Jardins du Bon Repos	légumes	63, Thiers
Chaudron du Fourioux	Miel, confitures, coulis,	63, La Chapelle Agnon
Pains et Merveilles	pains	63 Augerolles
Saveurs d'Italie	pâtes	63, Romagnat
Ferme du Pô Commun	plantes aromatiques	63, VOLLORE-MONTAGNE
Moulin de la Charme	poissons	63, Puy Guillaume
GAEC de la Terrasse	produits laitiers	63, COURPIERE
Ferme du Goutilier	Bœuf et veau	63, Aubusson d'Auvergne

* : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

● **ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG**

L'Établissement Français du Sang remercie les 61 personnes, dont 2 nouvelles personnes, qui ont donné leur sang lors de la collecte effectuée dans la Commune le vendredi 28 juin 2019.

Infos Diverses

● PAROISSE SAINT-JOSEPH DE LA DORE - MESSES

Samedi 13 juillet – 18h30 à Olliergues
Dimanche 14 juillet - 10h30 à Courpière

● LOCATIONS

Depuis le vendredi 12 avril, pour les immeubles concernés par le permis de louer, **seules les annonces ayant obtenu l'accord pourront être publiées.**

Studio 30 m2 en duplex – Centre Ville – Dans parc fermé et sécurisé – Etat neuf – Chauffage gaz de ville individuel – Interphone – Surveillance vidéo – Espace vert – place de parking privé dans parc – Libre – Tél 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57.

F3 – 80 m2 – Centre Ville – Dans parc fermé et sécurisé – Etat neuf – Chauffage gaz de ville individuel – Interphone – Surveillance vidéo – Espace vert – cave - place de parking privé dans parc – Libre – Tél 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57.

A louer garage individuel vers la gare – Tél 06 30 49 21 30

A louer 2 pièces – 45 m2 – Centre Ville – Lumineux – Refait à neuf – 1 chambre – Cuisine séparée –
Tél : 06 26 09 48 15

Logements OPHIS

Résidence Pré de l'Hospice 1 :

Appartement type 4 de 75m² au 1^{er} étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible en septembre 2019. Chauffage collectif. Loyer 440.83€ charges comprises.

Résidence Pré de l'Hospice 2 :

Appartement type 3 de 69m² au 3^{ème} étage. Présence d'un balcon. Disponible de suite. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 462.30€ charges comprises.

Appartement type 4 bis de 95m² au 1^{er} étage. Présence d'un balcon. Refait à neuf. Disponible de suite. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 596.14€ charges comprises.

Résidence Les Rioux :

Appartement type 4 de 71m² au 1^{er} étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 394.58€ charges comprises.

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

● ÉCOLE DE BATTERIE BATTERYTHM

L'Ecole de batterie BATTERYTHM participe à l'émission " N'oubliez pas les Paroles" sur France 2.

Mardi 2 juillet : départ 5h30 pour Les studios de la plaine St Denis avec les élèves de l'école.

Nous arrivons à 12h40 nous trouvons un petit coin de verdure pour le pique-nique.

A 15h nous nous présentons devant la porte des studios, la pression monte.

A 16h on nous installe derrière les danseurs puis on nous donne les explications pour le déroulement des enregistrements. Les musiciens s'installent tranquillement, Damien batteur de l'émission et le parrain de mon école vient nous voir directement et passe un petit moment à discuter. Le chauffeur de salle nous cherche et nous demande de taper bien dans le tempo trop facile pour des batteurs. Les élèves sont à fond tellement heureux de revoir ce grand batteur qu'est Damien SCHMITT.

Nagui arrive et direct il dit "alors il y a une école de batterie sur le plateau !!!" bien sur les batteurs se font entendre !!!!!

Les enregistrements passent trop vite une très grosse ambiance - 4 enregistrements de suite 4 heures énormes ! - on chante on crie on danse on s'éclate, 20 H la journée se termine, nous sommes bien fatigués mais nous faisons la fermeture du studio avec Damien et les musiciens. Superbe moment quand Nagui nous rejoint.

Nous repartons avec de super souvenirs

Que dire à part MERCI à Damien SCHMITT et BRAVO à mes élèves d'avoir tenu le coup. Le retour en Auvergne se fera à 4 h du matin un peu dur mais, avec plein de souvenirs et d'anecdotes à raconter !

Un grand Merci à notre super chauffeur Jeremy des Transports Chamoret.

Diffusion sur France 2 les 24 et 25 septembre 2019

Sylvain BREUIL

Sport

● FLASH TEAM JUNIORS

Les pilotes de la Flash Team sont dans les starting blocks pour partir en Alsace participer au championnat de France de caisse à savons.

En effet, ce vendredi matin, le convoi de la Flash Team se dirigera vers Soppe le Haut dans le département du Haut Rhin.

Pas moins de 6 caisses de l'association auront l'honneur de représenter Courpière : Tom Carton en Kart enfant, Jérémie Palezis et Antoine Bion en Kart adulte, Loïc Perrier, Rémi et Corentin Sabloniere en catégorie C4Sport.

Le Programme du week end :

Vendredi 12 > contrôle administratif et technique, défilé des comités et cérémonie

d'ouverture

Samedi 13 > 1 manche d'essai et 1 manche chronométrée

Dimanche 14 > 2 manches chronométrées et remise des titres

Un grand Merci à la Mairie de Courpière et à tous nos sponsors et notamment à Auto-école 3D, Garage Combe, le Bar Brasserie Le Chignone et l'Union Promotionnelle du Sport Automobile (UPSA), sans qui nous ne pourrions pas participer à un tel événement et merci à nos supporters qui vont faire le déplacement en Alsace pour nous encourager.

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE

L'USC vous invite à son concours de pétanque en doublette

Vendredi 19 juillet 2019
Stade Joseph Gardette

Ouvert à tous

Inscriptions de 18h à 19h

Tarif : 12 €

Buffet et buvette

● ASSOCIATION COURPIÈRE CINÉMA - LE REX <https://www.courpiere-cinema.fr>

PARASITE – Sud-Corée 2019 – Thriller – 2h12 – VO
Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs. Toute la famille de Ki-taek est au chômage, et s'intéresse fortement au train de vie de la riche famille Park.

Séances :

Vendredi
12 /07 à 20h30
Lundi 15 /07 à
20h30

ROXANE – France 2019 – Comédie – 1h28
Toujours accompagné de sa fidèle poule Roxane, Raymond, petit producteur d'œufs bio en centre Bretagne a un secret bien gardé pour rendre ses poules heureuses.

Séance:

Samedi
13/07 à
17h30

MEN IN BLACK: INTERNATIONAL – USA 2019 – Science fiction, Action – 1h55
Ils s'attaquent à la menace la plus importante qu'ils aient rencontrée à ce jour : une taupe au sein de l'organisation Men In Black.

Séances :

Samedi 13/07 à
20h30
Dimanche 14/07 à
17h30

Courpière



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 27 - 2019